



VANCOUVER EN
FRANÇAIS

Comment remplir votre déclaration fiscale 2012 ?

FICHE ATELIER DU 1^{ER} AVRIL 2013

À SAVOIR : COMMENT VOUS PRÉPARER

- Rassembler :
 - tous vos T4 (si vous ne les avez pas reçus au 1^{er} mars, contactez vos employeurs);
 - vos passes mensuelles de bus;
 - vos factures pour frais médicaux, médicaments et assurance médicale (hors MSP);
 - les formulaires fiscaux éventuellement reçus pour vos frais de scolarité, vos intérêts bancaires et votre contribution RRSP/REER.
- Contacter un bénévole de l'Agence du Revenu Canada qui vous aidera à remplir votre déclaration fiscale, ou vous procurer un logiciel de traitement (TurboTax ou UFile).

À FAIRE :

- Votre déclaration fiscale est à produire chaque année avant le 30 avril (si vous passez par un bénévole de l'Agence du Revenu Canada, vous avez jusqu'au 21 juin de l'année en cours).
- La 1^{ère} déclaration fiscale transite toujours par Ottawa pour une vérification fiscale internationale et doit être obligatoirement sur version papier. Votre chèque de remboursement vous parviendra ensuite sous 2-3 mois.
- La 2^{ème} déclaration fiscale peut se transmettre soit électroniquement soit sur version papier. Votre chèque de remboursement vous parviendra ensuite sous 2-3 semaines.
- Sur votre T4,
 - La case 14 représente votre rémunération brute sur l'année dernière;
 - La case 16 représente vos cotisations pour la retraite;
 - La case 18 représente vos prélèvements pour l'assurance-emploi (cf. droits au chômage);
 - La case 22 représente vos prélèvements fiscaux, soit ce que vous avez déjà versé à l'Agence du Revenu Canada.

RESSOURCES UTILES :

- Logiciel en ligne UFILE :
<http://www.drta.ca/en/UFile/software-products/online-tax-solution.aspx>
- La trousse fiscale (version papier) est disponible auprès de Postes Canada chaque année, début février.
- La liste des organismes bénévoles agréés par l'Agence du Revenu Canada se trouve à
<http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdl/vlntr/clncs/vancouver-bc-fra.html>